

# Produits et services de sécurité et de protection



## LES DÉBOUCHÉS

Le marché mexicain offre des débouchés intéressants aux sociétés canadiennes fournissant des équipements et des services de sécurité et de protection :

- la crise économique qui a frappé le Mexique a fait grimper le taux de criminalité, en particulier le nombre de crimes avec violence;
- les systèmes périmés de distribution de gaz naturel, de gaz de pétrole liquéfié et d'essence du Mexique sont les principales causes d'incendies et ont été à l'origine d'un certain nombre de catastrophes qui ont retenu l'attention;
- au Mexique, la santé et la sécurité au travail font essentiellement penser aux équipements de protection personnelle, souvent de fabrication locale. On commence cependant à voir poindre un intérêt pour les solutions techniques aux problèmes de santé et de sécurité au travail.

## UNE PRISE DE CONSCIENCE DE LA SÉCURITÉ

Les Mexicains n'ont pas été habitués aux normes de sécurité et de protection auxquelles les Canadiens sont habitués, que ce soit dans leur

milieu de travail ou dans leur vie privée. La situation s'est encore aggravée récemment. La crise économique qui a suivi la dévaluation du Peso en décembre 1994 a raréfié encore plus les ressources publiques consacrées à la lutte contre la criminalité et contre les incendies. Cela a contraint les particuliers et les sociétés à prendre des mesures pour se protéger. En même temps, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) a exercé des pressions sur le gouvernement mexicain pour qu'il améliore la situation dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail. Ces tendances suscitent un nouvel intérêt pour les méthodes permettant d'améliorer la sécurité et la protection.

La sécurité des personnes est une préoccupation importante au Mexique depuis longtemps, en particulier pour les gens relativement aisés. Les écarts de revenus sont beaucoup plus marqués qu'au Canada et cela fait que l'aisance est plus ostentatoire. La crise économique a encore accentué ces écarts. Le nombre de vols et d'effractions a grimpé en flèche quand un million de personnes ont perdu leur emploi. C'est ainsi que dans le District fédéral, le nombre de vols d'automobiles

## SOMMAIRE

Outre ce résumé, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI) a préparé un profil sectoriel intitulé **Les débouchés d'affaires au Mexique : Produits et services de sécurité et de protection**. Ce document d'information sur le marché mexicain des produits et des services de sécurité et de protection a été produit et publié par Prospectus Inc., dans le cadre d'un contrat du MAÉCI, en même temps que d'autres profils et sommaires sectoriels sur les débouchés d'affaires au Mexique. On peut se les procurer auprès de :

**InfoCentre**  
 Téléphone : 1 800 267-8376 ou (613) 944-4000  
 Télécopieur : (613) 996-9709  
 FaxLink\* : (613) 944-4500  
 Babillard électronique de l'InfoCentre (BÉI) : 1 800 628-1581 ou (613) 944-1581

Internet: <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

\*FaxLink est un système de réponse par télécopieur qui permet la transmission automatique d'un vaste éventail de sommaires sur les débouchés d'affaires au Mexique. Il suffit de composer le numéro FaxLink à partir du clavier d'un télécopieur et de suivre les instructions du message guide parlé.

Ces profils sectoriels sont disponibles en format électronique sur le BÉI et en copie papier auprès de Prospectus Inc. au coût de 10 \$ plus les frais d'expédition et les taxes en vigueur. S'adresser à :

Prospectus Inc.  
 Service des commandes  
 Téléphone : (613) 231-2727  
 Télécopieur : (613) 237-7666

© Ministère des Approvisionnements et Services, janvier 1997

N° cat. E73-9/67-1996-1F  
ISBN 0-662-81653-6

Also available in English.

PARRAINÉ PAR

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international / Department of Foreign Affairs and International Trade

avec violence est passé de 35 par jour en 1994 à 59 en 1995. Au cours de la même période, le nombre d'effractions avec violence dans les domiciles a augmenté de 36 pour 100.

Les normes mexicaines de santé et de sécurité au travail ne sont pas aussi complètes qu'au Canada et ne sont pas toujours appliquées avec rigueur. Les syndicats mexicains ont tendance à privilégier les avantages économiques; ils n'ont pas insisté avec la même énergie que les syndicats canadiens sur l'amélioration des conditions de travail liées à la santé et à la sécurité. En réalité, c'est souvent la direction qui propose les dispositions sur la santé et la sécurité dans les conventions collectives. C'est le gouvernement qui est à l'origine de l'amélioration des normes. C'est là, du moins en partie, une des conséquences de l'ALÉNA et de son accord parallèle sur le travail. L'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (ANACT) exige des trois gouvernements signataires qu'ils garantissent un milieu de travail plus sain et plus propre. L'autre motivation à l'amélioration de la sécurité en milieu de travail est la hausse des cotisations versées aux commissions des accidents du travail.

Il est difficile d'évaluer les mesures de protection contre les incendies parce qu'on ne dispose pas de statistiques fiables. Un grand nombre d'incendies ne sont pas officiellement signalés. Le United States Department of Commerce a évalué que, en moyenne, 1 300 Mexicains perdent la vie dans des incendies et que 5 200 sont blessés chaque année. La crise économique a entraîné une réduction des dépenses publiques en prévention contre les incendies; il est donc encore plus important qu'auparavant pour les propriétaires de maison et d'entreprise de les équiper de systèmes de lutte contre l'incendie.

Les sociétés canadiennes, en particulier celles qui sont spécialisées dans

des créneaux précis, estiment en général que la constitution de partenariats avec des sociétés mexicaines est la méthode la plus efficace de pénétration du marché. Les fournisseurs mexicains connaissent leur marché et les barrières culturelles ne leur posent pas les mêmes problèmes qu'aux fournisseurs étrangers. Ces sociétés mexicaines manquent par contre des compétences techniques et de capitaux. Les sociétés canadiennes qui peuvent combler ces manques trouveront des possibilités intéressantes à long terme sur le marché mexicain.

## LE SECTEUR DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION

Le secteur de la sécurité et de la protection comprend les sociétés qui fournissent de l'équipement et des services pour la prévention des blessures aux personnes et des dommages aux biens imputables aux risques de nature professionnelle et criminelle ainsi qu'aux incendies. On y retrouve les fabricants de produits et de technologies de protection, de même que les distributeurs de produits importés qui fournissent également des conseils sur la conception, l'entretien et l'exploitation des systèmes. Le nombre de conseillers professionnels spécialisés en sécurité et en protection est faible. Les sociétés mexicaines sont surtout spécialisées dans les éléments à faible contenu technologique du secteur mais dépendent largement des importations pour les technologies de pointe.

### LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

D'après les statistiques officielles du gouvernement, il y a eu plus de 437 000 accidents et maladies de nature professionnelle dans le secteur privé mexicain en 1995. Cela a causé des pertes totales de temps travaillé

de onze millions de jours. Ces chiffres ne comprennent que les incidents relevant de l'*Instituto Mexicano del Seguro Social (IMSS)*, Institut mexicain de la sécurité sociale, qui couvre les travailleurs du secteur privé. Les employeurs du secteur public sont régis par l'*Instituto de Seguridad y Servicios Sociales de los Trabajadores del Estado (ISSSTE)*, Institut de la sécurité et des services sociaux pour les employés du secteur public. Cet organisme n'a fait état que de 1 335 accidents au cours des huit premiers mois de 1995.

Même si l'application des normes de santé et de sécurité au travail souffre d'un certain laxisme, il y a eu des améliorations au cours des dernières années. Les responsables gouvernementaux reconnaissent cependant que, en 1995, il n'y a eu que cinq pour cent des 670 000 sociétés enregistrées à recevoir la visite d'inspecteurs. Les employés assurés de ces entreprises représentent moins de dix pour cent de la population mexicaine.

Le concept des contrôles techniques en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité est encore relativement nouveau au Mexique où l'équipement de protection personnelle des travailleurs retient davantage l'intérêt. La réglementation fixe en détail un certain nombre d'obligations pour toute une gamme d'équipements et de vêtements de protection. Avec la restructuration de l'économie mexicaine, on peut s'attendre à ce qu'un nombre croissant de sociétés s'occupent à la source des risques pour la sécurité.

### LA PROTECTION CONTRE LE CRIME

Les grandes villes mexicaines ont toujours été relativement dangereuses et la crise économique qui a suivi la dévaluation du peso de décembre 1994 a aggravé la situation. Les criminels sont souvent fortement armés et, en l'absence d'une protection policière satisfaisante, ils sont

devenus très audacieux. La principale menace est celle des vols à main armée. Tous les jours, environ 60 voitures occupées sont volées à leurs propriétaires, le plus souvent sous la menace d'une arme à feu. Il y a eu au total 30 000 automobiles volées en 1995 et le nombre d'entrées par effraction avec violence dans les domiciles a augmenté de 36 pour 100. La criminalité contre les entreprises a augmenté dans des proportions comparables et le crime organisé est devenu une menace de plus en plus lourde.

Tout cela a contribué à une croissance rapide du marché des produits de sécurité. D'après le United States Department of Commerce, le marché de l'équipement de sécurité personnelle devrait connaître une croissance de 15 pour 100 pour atteindre 54 millions de dollars US en 1996. Environ 80 pour 100 de cet équipement est importé.

Le gouvernement a dévoilé, en juillet 1996, son *Programa Nacional de Seguridad Pública 1995-2000*, Programme de sécurité publique. Douze mille nouveaux agents de police seront embauchés et il y a déjà eu un certain nombre de campagnes de lutte contre le crime parainées par les organismes publics. On estime que la demande d'équipement de sécurité du gouvernement doublera en 1996 par rapport à 1995.

### LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

Les achats du gouvernement en équipement de lutte contre l'incendie et en systèmes de prévention pour les bâtiments publics représentent environ les deux tiers du marché de la lutte contre l'incendie. Les entreprises industrielles et commerciales sont également des clients importants parce que leurs sociétés d'assurance les obligent à prendre des mesures préventives. La demande est très forte pour les gicleurs, les détecteurs et les systèmes d'alarme. Le marché

domiciliaire de la lutte contre l'incendie est limité essentiellement aux détecteurs de fumée et aux petits extincteurs.

Les services des incendies relèvent des gouvernements des États. Ils interviennent plus souvent pour des fuites de gaz que pour des incendies. À Mexico, en 1995, 10 000 sorties ont été motivées par de telles fuites contre 6 000 par des incendies. Les Mexicains ne sont pas aussi conscients des risques d'incendie que les autres Nord-Américains et ils sont souvent négligents quand il s'agit de prendre des précautions, même élémentaires. Un certain nombre de désastres qui ont fait les manchettes ont attiré l'attention du public sur la prévention contre les incendies et motivé des campagnes de sensibilisation.

### LA CLIENTÈLE

#### LES ENTREPRISES COMMERCIALES

Le secteur commercial fait face à la fois à des risques reliés à la sécurité et à la protection. Environ 20 pour 100 de toutes les blessures professionnelles surviennent dans des établissements commerciaux, y compris les restaurants et les hôtels. D'après les évaluations de l'*Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática (INEGI)*, l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique, les pertes imputables au crime ont triplé entre 1995 et 1996. La plupart des entreprises commerciales sont tenues, parce qu'elles font affaire avec le public, de respecter les codes du bâtiment et les exigences des compagnies d'assurances qui imposent un niveau élevé de protection contre les incendies. Le commerce de détail est essentiellement confronté au vol à l'étalage et aux vols à main armée. Un autre problème grave au Mexique est la piraterie dont les camions appartenant aux chaînes de magasins

de détail font souvent l'objet. Les entreprises mexicaines de sécurité sont également des clients importants pour toute une gamme de produits.

#### LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Dans le domaine de la sécurité et de la protection, le principal défi auquel sont confrontées les entreprises industrielles est celui de la santé et de la sécurité des travailleurs. La demande de solutions techniques pour protéger les travailleurs contre les risques pour la santé et la sécurité est concentrée essentiellement dans les plus grosses multinationales. Nombre d'entre elles appliquent des normes en vigueur dans toutes les entreprises de leur groupe à travers le monde. Les sociétés mexicaines sont en général assez facilement attirées par les nouvelles solutions rentables mais elles n'ont pas encore fait l'objet du même niveau de rigueur réglementaire que les multinationales. Elles s'intéressent surtout aux équipements de protection personnelle. Jusqu'à maintenant, seules les entreprises mexicaines les plus importantes ont développé une «culture de la prévention».

Les analystes du secteur indiquent que, malgré la hausse récente de la criminalité, les pertes industrielles imputables aux vols sont restées stables. La plupart de ces vols sont le fait des employés.

#### LES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

Les organismes gouvernementaux sont les plus importants utilisateurs de produits de sécurité et de protection. Ils sont responsables de la sécurité du public et sont également davantage tenus que la plupart des sociétés privées de se conformer aux normes et aux règlements officiels.

Le gouvernement a dévoilé un nouveau programme quinquennal de sécurité publique appelé *Programa Nacional de Seguridad Pública*

1995-2000, Programme national de sécurité publique 1995-2000. Ce programme devrait accroître sensiblement la demande de biens et de services par les corps de police.

Les services d'incendie relèvent des 31 États du Mexique et du District fédéral. Ils ont constamment besoin d'une vaste gamme d'équipements de lutte contre l'incendie. Il n'y a guère que les tuyaux d'arrosage, les haches et les extincteurs qui soient fabriqués au Mexique.

### LA CONSOMMATION CHEZ LES PARTICULIERS

Le poids de la crise de la sécurité au Mexique repose sur les particuliers. Les travailleurs ont peu d'influence sur les politiques en matière de santé et de sécurité de leur employeur et ne sont pas des clients importants sur ce marché. Ils sont par contre fortement enclins à se protéger eux-mêmes contre les incendies et les crimes et sont donc sensibles aux efforts de commercialisation. En réalité, l'augmentation récente de la criminalité et la publicité sur l'équipement de prévention du crime ont fait grimper fortement les ventes sur ce marché. Chacun a besoin de se protéger ainsi que son domicile et ses véhicules.

### LA CONCURRENCE

Les fournisseurs canadiens de produits de sécurité et de protection font face à la concurrence de sociétés mexicaines et étrangères. En règle générale, les fabricants mexicains sont bien implantés dans les créneaux à faible technologie du marché. Ils sont très concurrentiels pour des produits comme les extincteurs, les serrures et les vêtements protecteurs de base comme les chaussures, les gants et les casques. Plus le produit est sophistiqué et plus il est probable qu'il sera importé. On peut toutefois mentionner une exception notable

qui est celle des vestes pare-balles qui sont produites et distribuées par *Mantenimiento y Comercialización Industrial (Macoisa)*.

Les distributeurs mexicains sont très présents dans le secteur de la sécurité et de la protection, en particulier quand il s'agit de produits importés. Certains d'entre eux offrent des services de conseils. Ils exercent en particulier une influence sur les décisions d'achat quand il s'agit de détecteurs de fumée et de systèmes d'arrosage automatique, ou de dispositifs d'alarme et de sécurité pour la maison.

Les sociétés professionnelles de conseils en sécurité et en protection n'existent que depuis peu sur le marché et sont le plus souvent étrangères. Les grands acheteurs commerciaux et industriels se sont montrés intéressés à passer des contrats avec des spécialistes du conseil ayant une expérience internationale.

Les organismes gouvernementaux dispensent également des conseils dans le domaine de la sécurité. Le *Sistema Nacional de Protección Civil*, Système national de protection civile, offre des services de conseils aux particuliers qui construisent leur maison ainsi qu'aux entreprises de construction sur la protection contre les incendies et les tremblements de terre. Le *Secretaría del Trabajo y Previsión Social (STPS)*, Secrétariat au travail et au bien-être social, fournit des services de conseils en santé et en sécurité.

Les grands détaillants ont tendance à préférer les produits américains, en particulier parce qu'ils portent des marques prestigieuses. Les produits provenant d'Israël, d'Allemagne, du Japon et de France sont également considérés comme sophistiqués et de haute qualité. Le Canada ne s'est pas encore implanté de façon sensible sur ce marché.

## LES TENDANCES ET LES DÉBOUCHÉS

### LA CRISE DU PESO

Aucun secteur de l'économie mexicaine n'a échappé aux conséquences de la dévaluation brutale du peso survenue à la fin de décembre 1994. Les difficultés économiques ont favorisé l'augmentation de la délinquance urbaine en même temps que l'instabilité politique permettait au crime organisé de se développer.

L'augmentation de la criminalité, combinée à l'incapacité du gouvernement à l'enrayer, a réduit encore davantage la confiance des Mexicains et des milieux d'affaires envers la loi et l'ordre. Cela a provoqué une forte augmentation de la demande de produits et de services de sécurité et de protection destinés aux commerces, aux résidences, aux automobiles et aux particuliers.

### LA COMMISSION DE COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL

Dans le cadre des négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), des ententes parallèles ont été signées sur le travail et sur l'environnement. L'entente sur le travail s'appelle l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine du travail (ANACT). Il définit un certain nombre d'obligations pour les signataires et crée la Commission de coopération dans le domaine du travail. Cette dernière est dotée d'un conseil ministériel et d'un secrétariat qui sont situés à Dallas, au Texas.

Dans le cadre de l'ANACT, les pays signataires sont tenus de promouvoir la conformité à leur propre législation sur le travail et de l'appliquer de façon efficace. Ils doivent de plus assurer l'accessibilité et la transparence du processus juridique et fournir l'information requise au public.

Une grande partie de la mauvaise performance du Mexique en matière de santé et de sécurité s'explique

par le manque de rigueur dans l'application de la loi plutôt que par des normes inadéquates. C'est pourquoi, on s'attend à ce que les activités de la Commission se traduisent par des pressions sur le gouvernement mexicain pour accroître ses efforts dans ce domaine. La Commission s'est également efforcée de promouvoir les échanges techniques entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

## **LES DÉBOUCHÉS POUR LES PRODUITS**

### ***La protection contre l'incendie***

L'élément le plus déterminant de la prévention contre l'incendie est l'éducation et il pourrait y avoir des débouchés pour les sociétés ayant de l'expérience dans la mise sur pied de campagnes de sensibilisation du public. Il n'y avait, de façon traditionnelle, que les grandes sociétés à s'occuper de détection des incendies, en particulier celles qui étaient reliées directement aux services d'incendie. On voit apparaître un marché croissant pour les détecteurs de fumée à faible coût destinés aux résidences.

Les principaux produits d'origine mexicaine de lutte contre l'incendie sont les extincteurs. Les modèles à dioxyde de carbone sont les plus populaires, mais la demande est vive pour tous les types. La demande est de plus en plus forte pour les systèmes d'extinction automatique des incendies alors que les entreprises prennent de plus en plus conscience des avantages qu'il y a à réagir rapidement.

### ***La protection contre les cambriolages et les vols à main armée***

Les cambriolages laissent de plus en plus place aux vols à main armée au Mexique au fur et à mesure que les criminels deviennent plus entrepreneurs et mieux armés. Les barreaux de fenêtres et les serrures de qualité assurent une protection contre les

deux. Les chiens de garde sont également très populaires, même s'il n'y en a que très peu à être correctement dressés. Les familles les plus aisées utilisent de plus en plus des systèmes de télévision en circuit fermé, des interphones avec système vidéo et des clôtures électriques.

### ***La protection contre le vol des véhicules et leur contenu***

Les produits les plus populaires pour la protection des véhicules sont les alarmes de voiture, les systèmes de blocage de la direction et les serrures de porte à combinaison numérique. Ces appareils se révèlent toutefois peu utiles, surtout à cause de l'augmentation de la piraterie de véhicules. Il arrive couramment que les occupants aisés des véhicules soient kidnappés en échange d'une rançon. Les voleurs sont généralement fortement armés et appartiennent à des groupes criminels organisés. Cette évolution a suscité l'apparition d'une demande pour les appareils de suivi, les appareils émetteurs de fumée, les alarmes à déclenchement en retard, les vitres en verre trempé et les véhicules blindés.

### ***La protection contre les agressions envers les personnes***

La loi mexicaine ne permet pas aux citoyens d'avoir une arme à feu sans permis et il y a une demande pour les armes d'autodéfense permises par la loi. Les produits contenant des gaz lacrymogènes et le Mace® sont interdits, mais rien n'interdit les pulvérisateurs de poivre ni les appareils donnant des décharges électriques. La clientèle de ces produits est pour l'essentiel constituée de femmes de la classe moyenne.

### ***La protection contre le vol à l'étalage***

Au fur et à mesure que le marché de consommation devient plus sophistiqué au Mexique, les commerçants au détail ont mis en œuvre des mesures plus élaborées contre le vol

à l'étalage. En plus des services classiques de gardiens, des miroirs sans tain et des systèmes de télévision en circuit fermé, les magasins utilisent de plus en plus des détecteurs magnétiques, électromagnétiques et à fréquence radio sur leurs marchandises.

### ***La protection contre le vol industriel***

Ce sont souvent les employés qui volent dans une entreprise. Les directions y sont de plus en plus attentives et cela fait apparaître une demande éventuelle importante. Les produits les plus populaires sont les systèmes de télévision en circuit fermé, les détecteurs de métal et les portes à contrôle électronique, mais il y a des débouchés importants pour d'autres solutions avec un bon rapport qualité-prix. On voit également apparaître un marché pour les logiciels destinés à protéger l'accès à des renseignements confidentiels.

### ***Les services de conseils en sécurité***

Il y a peu de sociétés spécialisées en conseils de sécurité au Mexique. Les services sont fournis essentiellement par des distributeurs d'équipement de sécurité et des organismes publics. Cela laisse entendre qu'il y a des possibilités pour les spécialistes canadiens de la sécurité qui voudraient constituer des coentreprises avec des sociétés mexicaines déjà présentes sur ce marché. Ce sont les entreprises ayant une bonne connaissance des solutions de haute technologie qui verront les meilleurs débouchés.

## **LE CADRE RÉGLEMENTAIRE**

### **LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS**

Les politiques en matière de santé et de sécurité au travail sont définies et mises en œuvre par le *Secretaría del*

*Trabajo y Previsión Social (STPS)*, Secrétariat au travail et au bien-être social, par l'intermédiaire de sa *Dirección General de Seguridad e Higiene*, Division de la sécurité et de l'hygiène, conformément à la *Ley Federal del Trabajo*, Loi fédérale du travail.

La *Dirección General de Seguridad e Higiene* contrôle les *comisiones de seguridad e higiene*, commissions d'hygiène et de sécurité, de toutes les entreprises. Toutes celles de plus de 20 employés doivent en avoir une. Il incombe à chaque société de concevoir et de mettre en place des programmes annuels de formation pour tous les employés. Dans chaque entreprise, la commission doit veiller à l'application de ces procédures.

La *Dirección General de Seguridad e Higiene* a aussi comme mandat de rédiger les ébauches de *Normas Oficiales Mexicanas (NOM)*, normes officielles, qui fixent les exigences concernant les milieux de travail. Il y a six *NOMs* régissant l'équipement de protection personnelle et plusieurs sur les autres aspects du milieu de travail comme la qualité de l'air, le bruit et les vibrations.

Depuis novembre 1994, les sociétés mexicaines qui ont des travailleurs enregistrés auprès de l'*Instituto Mexicano del Seguro Social (IMSS)*, Institut mexicain de la sécurité sociale, sont tenues de classer les risques auxquels leurs employés sont exposés d'après une liste de critères officiels. Cette liste permet de déterminer le montant des cotisations d'assurance qu'une société devra verser à l'*IMSS*.

## LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le *Secretaría de Gobernación (SG)*, Secrétariat à l'intérieur, est responsable, par l'intermédiaire du *Sistema Nacional de Protección Civil*, Système national de protection civile, de la définition des normes de sécurité pour les résidences, les bureaux et les bâtiments publics. C'est aussi lui qui prépare les plans d'intervention

en cas d'urgence et les campagnes de santé publique. En 1995, il a publié le *Guía Técnica para la Implementación de Programas Internos de Protección Civil*, Guide technique de mise en œuvre des programmes internes de protection civile. Cet ouvrage est destiné aux grandes organisations.

## LES ARMES

L'utilisation des armes relève de la *Ley Federal de Armas de Fuego y Explosivos*, Loi fédérale sur les armes à feu et les explosifs. Elle ne permet pas aux services de garde privés d'être armés, sauf avec l'autorisation du *Secretaría de la Defensa Nacional (Sedena)*, Secrétariat à la défense nationale. En vertu de la loi, l'utilisation du *Tolete (PR24)*, un bâton, est exclusivement réservée aux forces de police. En théorie, seuls les militaires ont le droit d'utiliser les gaz lacrymogènes. Aucune disposition législative ne fait état des vaporisateurs de poivre ni des appareils donnant des décharges électriques.

## LES NORMES APPLICABLES AUX PRODUITS

Un grand nombre de produits de sécurité et de protection sont régis par les *Normas Oficiales Mexicanas (NOM)*, un système de normes officielles. Avant de les importer au Mexique, il faut détenir un certificat de conformité à une *NOM* à obtenir auprès du *Secretaría de Comercio y Fomento Industrial (Secofi)*, Secrétariat au commerce et au développement industriel. Les produits doivent être soumis à des essais auprès d'un laboratoire mexicain accrédité même si, en vertu d'une disposition d'application progressive, les laboratoires canadiens seront en mesure de procéder à ces essais à l'avenir.

## LES STRATÉGIES DE PÉNÉTRATION DU MARCHÉ

Les sociétés canadiennes qui désirent vendre leurs produits au Mexique

arrivent le plus souvent à la conclusion qu'il est essentiel, pour commencer, de s'assurer une présence locale. Cela est particulièrement important sur le marché de la sécurité et de la protection parce que le prestige est un élément important de la décision d'achat. Les acheteurs et les distributeurs que nous avons interrogés pour cette publication disent que les produits canadiens répondent aux exigences de qualité et d'image leur permettant de devenir des leaders sur ce marché. À leur avis, le principal problème est que les sociétés canadiennes ne sont pas suffisamment visibles et n'ont pas fait suffisamment la promotion de leurs produits.

Une façon efficace de s'implanter sur le marché est de constituer une alliance stratégique ou un partenariat avec un distributeur ou un agent mexicain. Les distributeurs se font concurrence en offrant à leurs clients des gammes de produits plus vastes ou de meilleure qualité. Les autres critères de vente importants sont une aide technique gratuite, des services de conseils et de formation.

## LES FOIRES COMMERCIALES

Un grand nombre de sociétés canadiennes qui veulent se faire connaître participent à des foires commerciales et à des congrès de l'industrie. Il y a trois événements annuels présentant un intérêt particulier dans ce domaine.

- *SeguExpo* : L'*Asociación Mexicana de Higiene y Seguridad Industrial (Amhsac)*, Association mexicaine de l'hygiène et de la sécurité industrielles, organise une foire commerciale annuelle pour ses membres et pour d'autres sociétés intéressées.
- *Securat* est organisée chaque été par *OM Comunicación*. *Securat '97* et aura lieu en 1997 au Centre de commerce mondial de Mexico, du 7 au 9 mai.
- *TecnoExpo '97* aura lieu à *Exhibimex* du 22 au 25 avril 1997.

## CONTACTS IMPORTANTS

### CANADA

#### Gouvernement canadien

#### Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI)

Le MAÉCI est le ministère du gouvernement fédéral canadien auquel il incombe le plus directement de travailler au développement des échanges commerciaux. Pour obtenir des conseils sur la façon d'exporter, on commencera par s'adresser à l'InfoCentre, qui est en mesure de donner des renseignements sur les programmes et les services touchant aux exportations. Ce centre aide à trouver rapidement des solutions aux problèmes d'exportation et à accéder au réseau de renseignements commerciaux du MAÉCI. Il peut aussi fournir aux entreprises intéressées des publications spécialisées dans le domaine des exportations.

#### InfoCentre

Téléphone : 1 800 267-8376 ou  
(613) 944-4000

Télécopieur : (613) 996-9709

FaxLink\* : (613) 944-4500

Babillard électronique de  
l'InfoCentre (BÉI) :

1 800 628-1581 ou (613) 944-1581

Internet : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

\*FaxLink est un système de réponse par télécopieur qui permet la transmission automatique d'un vaste éventail de sommaires sur les débouchés d'affaires au Mexique. Il suffit de composer le numéro FaxLink à partir du clavier d'un télécopieur et de suivre les instructions du message guide parlé.

La Section des affaires commerciales de l'Ambassade du Canada peut fournir une aide précieuse aux Canadiens qui envisagent d'exporter au Mexique. Les délégués commerciaux connaissent bien le marché et feront tout en leur pouvoir pour aider

les sociétés canadiennes à s'implanter au Mexique.

#### Section des affaires commerciales Ambassade du Canada au Mexique Schiller No. 529

Col. Polanco

11560 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 724-7900

Télécopieur : (52-5) 724-7982

#### Consulat canadien

Edificio Kalos, Piso C-1

Local 108A

Zaragoza y Constitución

64000 Monterrey, Nuevo León

Mexique

Téléphone : (52-8) 344-3200

Télécopieur : (52-8) 344-3048

#### Consulat canadien

Hotel Fiesta Americana

Local 30-A

Aurelio Aceves No. 225

Col. Vallarta Poniente

44110 Guadalajara, Jalisco

Mexique

Téléphone : (52-3) 616-6215

Télécopieur : (52-3) 615-8665

Les Centres de commerce international sont répartis dans tout le pays afin que les entreprises implantées dans les régions puissent facilement s'y adresser pour obtenir diverses formes d'aide à l'exportation. Les centres relèvent du MAÉCI et comptent un délégué commercial au sein de leur personnel. Ils aident les entreprises à déterminer si elles sont ou non prêtes pour l'exportation et les appuient dans leurs travaux de recherche et de planification des marchés. Leur personnel donne aussi aux entreprises l'accès aux programmes gouvernementaux conçus pour promouvoir les exportations et obtient l'aide de la Direction du développement du commerce à Ottawa et des conseillers commerciaux à l'étranger. Adressez-vous au Centre de commerce international le plus proche.

Le réseau mondial d'information sur les exportations (Exportations WIN) est un système informatisé

conçu par le MAÉCI pour aider les agents de développement du commerce du Canada en poste à l'étranger à faire correspondre les besoins qu'ils y constatent aux capacités des sociétés canadiennes. Ce système fournit à l'utilisateur des renseignements sur les capacités, l'expérience et l'intérêt de plus de 24 000 exportateurs canadiens. Pour de plus amples renseignements de nature générale, téléphonez au (613) 944-4WIN (4946); pour s'inscrire au réseau Exportations WIN, téléphonez au (613) 996-2057, ou télécopiez au 1 800 667-3802 ou au (613) 944-1078.

#### Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)

Cet important programme du MAÉCI s'efforce d'augmenter les ventes à l'exportation en participant aux coûts des activités lancées par l'industrie et destinées aux marchés d'exportation. Le PDME peut fournir une aide financière allant jusqu'à 50 pour 100 des dépenses admissibles. Il est à noter qu'il s'agit d'une contribution remboursable et non d'une subvention, et qu'elle doit être préalablement approuvée par les autorités responsables. Pour obtenir des renseignements de nature générale, téléphoner à l'InfoCentre au numéro 1 800 267-8376. Pour présenter une demande d'aide, s'adresser au Bureau du commerce international le plus près de chez vous. Au Québec, le PDME est exécuté à partir des 13 bureaux d'affaires CENTREACCÈS PME du Bureau fédéral de développement régional (Québec), BFDR (Q).

#### Développement des ressources humaines Canada

#### Programmes de sécurité et de santé dans votre lieu de travail

Développement des ressources  
humaines Canada

Place du Portage, Phase II

165, rue Hôtel de Ville

Hull (Québec) K1A 0J2

Téléphone : (819) 953-0212

Télécopieur : (819) 953-4830



### Services de protection contre l'incendie

Développement des ressources humaines Canada  
Place du Portage, Phase II  
165, rue Hôtel de Ville  
Hull (Québec) K1A 0J2  
Téléphone : (819) 997-1306  
Télécopieur : (819) 997-6795

### L'Agence canadienne de développement international (ACDI)

L'ACDI est une source importante de financement éventuel des activités des entreprises canadiennes au Mexique grâce au fonds spécial dont elle dispose dans le cadre du Programme de coopération industrielle (PCI). Ce fonds est destiné à inciter les entreprises canadiennes du secteur privé à œuvrer dans les pays en développement en finançant en partie l'instauration de relations d'affaires durables sous la forme, par exemple, de coentreprises ou d'accords de licence. Pour de plus amples renseignements, téléphonez au (819) 997-7905 ou télécopiez au (819) 953-5024.

### La Société pour l'expansion des exportations (SEE)

La SEE aide les exportateurs canadiens à faire concurrence sur les marchés internationaux en assurant une vaste gamme de services de financement et de gestion du risque, y compris des assurances sur le crédit à l'exportation, du financement destiné aux acheteurs de biens et de services canadiens à l'étranger et des garanties.

La SEE a établi de solides relations avec les principaux organismes des secteurs public et privé au Mexique et en Amérique latine. Pour des renseignements sur la gamme complète des services de la SEE, téléphonez au (613) 598-2500 ou télécopiez au (613) 598-6858.

### Revenu Canada

Le Bureau des services d'administration des politiques commerciales de

Revenu Canada offre des services en français, en anglais et en espagnol. On peut également se procurer les publications de Revenu Canada et les avis des douanes en téléphonant au Bureau de renseignements sur l'ALÉNA au 1 800 661-6121 ou (613) 941-0965 ou en télécopiant au (613) 952-0022.

### Associations d'affaires et associations professionnelles

#### Commission de coopération dans le domaine du travail

One Dallas Centre  
350 N. St. Paul  
Suite 2424  
Dallas TX 75201-4240  
É.-U.

Téléphone : (214) 754-1109  
Télécopieur : (214) 754-1199

#### Centre canadien du marché du travail et de la productivité

55, rue Metcalfe, bureau 1500  
Ottawa (Ontario) K1P 6L5  
Téléphone : (613) 234-0505  
Télécopieur : (613) 234-2482

#### Conseil canadien pour les Amériques

Bureaux de la direction  
360, rue Bay, bureau 300  
Toronto (Ontario) M5H 2V6  
Téléphone : (416) 367-4313  
Télécopieur : (416) 367-5460

#### Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada

99, rue Bank, bureau 250  
Ottawa (Ontario) K1P 6B9  
Téléphone : (613) 238-8888  
Télécopieur : (613) 563-9218

#### Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada

75, boul. International, 4<sup>e</sup> étage  
Etobicoke (Ontario) M9W 6L9  
Téléphone : (416) 798-8000  
Télécopieur : (416) 798-8050

#### Chambre de commerce du Canada

55, rue Metcalfe, bureau 1160  
Ottawa (Ontario) K1P 6N4  
Téléphone : (613) 238-4000  
Télécopieur : (613) 238-7643

### Forum pour la formation en commerce international

155, rue Queen, bureau 608  
Ottawa (Ontario) K1P 6L1  
Téléphone : (613) 230-3553  
Télécopieur : (613) 230-6808

### Centre d'information linguistique

240, rue Sparks, RPO  
C. P. 55011  
Ottawa (Ontario) K1P 1A1  
Téléphone : (613) 523-3510

### Service d'invitations ouvertes à soumissionner

C. P. 22011  
Ottawa (Ontario) K1V 0W2  
Téléphone : 1 800 361-4637 ou  
(613) 737-3374

### Association canadienne de normalisation

178, boul. Rexdale  
Etobicoke (Ontario) M9W 1R3  
Téléphone : (416) 747-4000  
Télécopieur : (416) 747-4149

### Conseil canadien des normes

45, rue O'Connor, bureau 1200  
Ottawa (Ontario) K1P 6N7  
Téléphone : (613) 238-3222  
Télécopieur : (613) 995-4564

### Ambassade du Mexique au Canada

Ambassade du Mexique  
45, rue O'Connor, bureau 1500  
Ottawa (Ontario) K1P 1A4  
Téléphone : (613) 233-8988  
Télécopieur : (613) 235-9123

### MEXIQUE

### Ministères du gouvernement mexicain

#### Secrétariat au travail et au bien-être social

Secretaría del Trabajo y Previsión Social (STPS)

Dirección General de Medicina y Seguridad en el Trabajo

Calzada Azcapotzalco-La Villa  
No. 209, Edif. D

Col. Santo Tomás  
02020 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 394-2940/4010  
Télécopieur : (52-5) 394-2644



**Institut mexicain de la sécurité sociale**  
*Instituto Mexicano del Seguro Social (IMSS)*  
*Jefatura de Servicios de Seguridad en el Trabajo y Clasificación de las Empresas*  
Villalongín No. 117, Anexo A, 1er. Piso  
Col. Cuauhtémoc  
06500 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 703-1333,  
poste 13751, 705-4188/1095  
Télécopieur : (52-5) 703-3125

**Institut de la sécurité et des services sociaux pour les employés du secteur public**  
*Instituto de Seguridad y Servicios Sociales de los Trabajadores del Estado (ISSSTE)*  
Av. de la República, No. 154  
Col. Tabacalera  
06030 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 705-2877

**Secrétariat à la sécurité publique du District fédéral**  
*Secretaría de Seguridad Pública del Distrito Federal (SSP)*  
Liverpool No. 136  
Col. Juárez  
06600 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 256-0606

**Secrétariat au commerce et au développement industriel**  
*Secretaría de Comercio y Fomento Industrial (Secofi)*  
Insurgentes Sur No. 194  
Col. Florida  
01030 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 229-6560/  
6562/6562/6100  
Télécopieur : (52-5) 229-6568

**Secrétariat à la défense nationale**  
*Secretaría de la Defensa Nacional (Sedena)*  
Avenida Industrial Militar  
Lomas de Sotelo  
Delegación Miguel Hidalgo  
México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 557-4500/3200

**Secrétariat à l'enseignement public**  
*Secretaría de Educación Pública (SEP)*  
Argentina No. 28  
Col. Centro  
06020 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 328-1057/1067

**Procureur général de la justice du District fédéral**  
*Procuraduría General de Justicia del Distrito Federal (PGJ)*  
Fray Servardo No. 32  
Col. Centro  
06080 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 625-7225/8169

**Système national de protection civile**  
**Secrétariat à l'intérieur**  
*Sistema Nacional de Protección Civil*  
*Secretaría de Gobernación (SG)*  
*Subsecretaría de Protección Civil y de Prevención y Readaptación Social*  
Av. Insurgentes Sur No. 2133  
Col. San Angel  
01000 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 550-4858/4299  
Télécopieur : (52-5) 550-4241

**Secrétariat à l'intérieur**  
*Secretaría de Gobernación (SG)*  
Abraham González No. 48, P.B.  
Col. Juárez del Cuauhtémoc  
06699 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 566-8188/8050

**Commission nationale de sécurité et d'hygiène dans le milieu de travail**  
**Secrétariat à la santé**  
*Comisión Nacional de Seguridad e Higiene en el Trabajo*  
*Secretaría de Salud (SS)*  
Av. Oaxaca No. 58  
Col. Roma  
06700 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 525-8925,  
poste 242 ou 238  
Télécopieur : (52-5) 525-1148

**Commission fédérale de l'électricité**  
*Comisión Federal de Electricidad (CFE)*  
Río Ródano No. 14, Piso 7  
Col. Cuauhtémoc  
06598 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 207-3962/3704  
Télécopieur : (52-5) 553-6424/6762

**Société pétrolière d'État**  
*Petróleos Mexicanos (Pemex)*  
*Gerencia Técnica de Proyectos Hidroeléctricos*  
Izazaga No. 89  
06000 Col. Centro  
México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 709-7683,  
229-4800 poste 4805  
Télécopieur : (52-5) 709-7683,  
229-4800 poste 4805

**Université nationale autonome du Mexique**  
*Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM)*  
*Facultad de Ingeniería*  
Circuito Escolar, Ciudad Universitaria  
Col. Coyoacán  
04510 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 622-3278  
Télécopieur : (52-5) 616-1037





**Organisations d'affaires et  
professionnelles mexicaines**

**Association mexicaine de  
l'hygiène et de la sécurité  
industrielles**

*Asociación Mexicana de Higiene y  
Seguridad Industrial (Amhsac)*

Lirio No. 7

Col. Santa María la Rivera

06400 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 547-1093/8608/  
8782/0938

Télécopieur : (52-5) 541-1566

**Association nationale des  
fabricants et des distributeurs  
d'équipement de sécurité  
industrielle**

*Asociación Nacional de Fabricantes  
y Distribuidores de Equipo de  
Seguridad Industrial (Anfadesi)*

Lirio No. 7

Col. Santa María la Rivera

06400 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 547-8587/8608

Télécopieur : (52-5) 541-1566,  
547-8782/0938

**Institut national de l'hygiène**

*Instituto Nacional de Higiene*

Av. Mariano Escobedo No. 20

Col. Popotla

11400 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 527-7368/6127

Télécopieur : (52-5) 527-6693

**Chambre de commerce de Mexico**

*Cámara Nacional del Comercio de  
la Ciudad de México (Canaco)*

Paseo de la Reforma No. 42

Col. Juárez

06030 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 592-2677/2665

Télécopieur : (52-5) 705-7412

**Sociétés mexicaines**

*Mantenimiento y Comercialización  
Industrial, S.A. de C.V. (Macoisa)*

Av. Tezozómoc No. 292

Col. Petrolera

02480 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 352-2036/7534

Télécopieur : (52-5) 352-7307

*Grupo Cifra*

José María Castorena No. 470

Col. San José de los Cedros,

Caujimalpa

05200 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 327-9206/9207

Télécopieur : (52-5) 327-9244

*Gutsa Construcciones, S.A. de C.V.*

Av. Revolución No. 1387

Col. Campestre San Angel

01040 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 662-7346

Télécopieur : (52-5) 662-2471

*Ingenieros Civiles, S.A. de C.V.*

*(Empresa ICA)*

Minería No. 145

11800 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 272-9991

Télécopieur : (52-5) 272-9991,

poste 3149

*El Puerto de Liverpool*

Insurgentes Sur No. 1310

Col. del Valle

03100 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 524-4021

Télécopieur : (52-5) 534-7134

*Operadora Comercial Mexicana,  
S.A. de C.V.*

Chabacano No. 43

Col. Asturias

06850 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 723-7111

Télécopieur : (52-5) 723-7495

*Celulosa y Derivados (CYDSA)*

Av. Presa No. 8

San Juan Iztahuantepec

Tlanepantla

Estado de México

Mexique

Téléphone : (52-5) 328-9904

Télécopieur : (52-5) 718-2450

**Foires commerciales  
mexicaines**

*Securat '97*

organisée par *O.M. Comunicación*

Av. Amsterdam No. 235

Col. Hipódromo Condesa

06100 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 574-0153/1963

Télécopieur : (52-5) 264-4446

*SeguExpo*

*Asociación Mexicana de Higiene y  
Seguridad Industrial, (Amhsac) A.C.*

Av. Lirio No. 7

Col. Santa María la Rivera

06400 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 547-8587/8660

Télécopieur : (52-5) 541-1566

*TecnoExpo '97*

*Organización de Promociones y  
Exposiciones (Oprex), S.A. de C.V.*

Aviación Comercial No. 42

Fraccionamiento Industrial Puerto  
Aéreo

15710 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 785-7563

Télécopieur : (52-5) 785-7638